



Séance ordinaire  
11 décembre 2013

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la  
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre  
Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi  
11 décembre 2013 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

M. Jocelyn Blondin, président  
M. Jean-Pierre Reid, vice-président  
Mme Silvia Barkany  
Mme Hélène Bélisle  
M. Jean-Pierre Brind'Amour  
M. Gilles Chagnon  
M. Gilbert Couture  
M. Mario Crevier  
Mme Mylène Deneault  
M. Alain Gauthier  
M. Michel Gervais  
M. Dominique Kenney  
Mme Sylvie Joannis (20 h 30)  
M. Serge Lafortune  
Mme Chantal Leblanc-Bélanger  
Mme Johanne Légaré  
Mme Marie-Andrée Lépine  
M. Jacques Lemay  
Mme Francine Lorange  
M. Jean Malette  
M. André Maurice  
Mme Marthe Nault  
Mme Francine Poitras

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint  
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications  
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information  
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines  
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières  
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles  
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives  
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice au Service des communications  
M. Charles Goulet, directeur, École au Cœur-des-Collines

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir vérifié le quorum, le président procède à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.C.-13-14-045** Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

**Ajouts**

- 6.4 Nomination – Gestionnaire administratif d'établissement – Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais
- 6.20 Élection à la vice-présidence
- 6.21 Nomination- Directrice ou directeur – École Notre-Dame
- 10.1 Agrandissement de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie – École de la Vallée-des-Voyageurs

**Adoptée à l'unanimité**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**C.C.-13-14-046** Monsieur Dominique Kenney propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2013 et de l'adopter tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

## **SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 13 novembre 2013.

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

M. Jocelyn Blondin, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue. Une minute de silence est consacrée à toutes les personnes qui ont perdu un être cher. Il offre ses sincères condoléances aux personnes éprouvées:

- M. Jacques Lemay, commissaire, pour le décès de sa mère, Mme Berthe Hamel;
- Mme Josée Corbeil, enseignante, pour le décès de son époux, M. Robert Létourneau;
- Mme Mylène Larocque, psychologue, pour le décès de son père;
- Mme Martine Beaulé, enseignante à l'École du Marais et Mme Annie Beaulé, enseignante à l'École Saint-Jean-Bosco, pour le décès de leur père;
- Mme Louise Poirier, ex-conseillère de la Ville de Gatineau, pour le décès de sa mère, Mme Jacqueline Poirier.

## **Messages**

Il souhaite également, au nom des membres du Conseil des commissaires, des vœux de prompt rétablissement à M. Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport.

Il félicite les élèves de l'École internationale du Mont-Bleu pour la création de la carte de Noël 2013 de la CSPO et présente la carte.

Il souligne également les 10 ans et les 20 ans de présence des commissaires au sein du Conseil des commissaires. Il remercie les commissaires pour leur engagement.

## **Événements à venir**

- Parution du premier journal L'Étudiant Outaouais - 11 décembre 2013.
- Don d'ordinateurs par l'organisme La Relance - 16 décembre 2013 à 10 h à l'École Notre-Dame.
- Joyeux temps des fêtes - fermeture des établissements du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014.
- Période d'admission pour les nouveaux élèves - 20 au 22 janvier 2014. Des avis publics sont parus aujourd'hui et l'information est disponible sur le site Internet et sur Facebook.
- Pelletée de terre pour l'agrandissement de l'immeuble Limoges - 23 janvier 2014.
- 2 au 8 février 2014 : Semaine des enseignantes et des enseignants.
- 5 février 2014 : Forum des jeunes de la CSPO.
- 10 février 2014 : Colloque en persévérance scolaire - École du Versant.
- 10 au 14 février 2014 : Journées de la persévérance scolaire en Outaouais.

## **Représentations**

- 2 décembre : Conférence de presse - Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire - M. Jean-Pierre Reid et M. Gilles Chagnon étaient présents.

- 6 décembre : Gala du personnel et hommage à notre personnel retraité.
- 6 et 7 décembre : Conseil général de la FCSQ - M. Jean-Pierre Reid était présent. Il fait un bref compte rendu de sa rencontre.
- Félicitations à M. Gilbert Couture, nouveau président de la Fondation. Ce dernier fait une présentation des prochains événements.

### **PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

Monsieur Mourad Benhabib et monsieur Clément Gontin, accompagnés d'un groupe de personnes, se sont présentés afin de présenter leurs doléances concernant l'embauche d'enseignants immigrants à la Commission scolaire.

### **Incidence**

20 h 30 Madame Sylvie Joanisse prend son siège.

**Nomination –  
Directrice ou directeur  
de l'École du Village**

### **NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU VILLAGE**

Considérant la nécessité de combler le poste de directrice ou de directeur de l'École du Village;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

**C.C.-13-14-047** Monsieur Gilles Chagnon propose que Mme Chantal Laberge, directrice de l'École Notre-Dame, soit nommée directrice de l'École du Village à compter du 16 janvier 2014, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.*

**Adoptée à l'unanimité**

**Nomination –  
Directrice ou directeur  
de l'École 032**

### **NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE 032**

Considérant la nécessité de combler le poste de directrice ou de directeur de l'École 032;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues :

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

**C.C.-13-14-048** Monsieur Dominique Kenney propose que Mme Danièle Bolduc, directrice de l'École Euclide-Lanthier, soit nommée directrice de l'École 032 à compter du 16 janvier 2014, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.*

**Adoptée à l'unanimité**

**Nomination –  
Directrice ou directeur  
– École Euclide-  
Lanthier**

### **NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR – ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER**

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur de l'École Euclide-Lanthier;

Considérant qu'il faut combler ce poste;

Considérant la recommandation du directeur général;

**C.C.-13-14-049** Monsieur Jean Malette propose que M. Alain Rochette, directeur à l'École du Village, soit nommé directeur à l'École Euclide-Lanthier à compter du 16 janvier 2014, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.*

**Adoptée à l'unanimité**

**Nomination –  
Gestionnaire  
administratif  
d'établissement –  
Centre d'éducation  
des adultes des  
Portages-de-  
l'Outaouais**

**NOMINATION – GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF D'ÉTABLISSEMENT  
– CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PORTAGES-DE-  
L'OUTAOUAIS**

Considérant la vacance au poste de gestionnaire administratif d'établissement au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant qu'il faut combler ce poste;

Considérant la recommandation du directeur général;

**C.C.-13-14-050** Madame Sylvia Barkany propose que M. Matthieu Larocque, gestionnaire administratif d'établissement à l'École secondaire de l'Île, soit nommé gestionnaire administratif d'établissement au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais à compter de la date d'entrée en fonction du nouveau gestionnaire administratif d'établissement de l'École secondaire de l'Île, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.*

**Adoptée à l'unanimité**

**Admission des élèves  
au Programme  
d'éducation  
internationale en  
rythme accéléré –  
École internationale  
du Mont-Bleu et École  
du Village**

**ADMISSION DES ÉLÈVES AU PROGRAMME D'ÉDUCATION  
INTERNATIONALE EN RYTHME ACCÉLÉRÉ – ÉCOLE  
INTERNATIONALE DU MONT-BLEU ET ÉCOLE DU VILLAGE**

Considérant la nouvelle offre de services d'un Programme d'éducation internationale à l'École du Village;

Considérant l'offre de services déjà présente à l'École internationale du Mont-Bleu;

Considérant que ces nouvelles offres de services sont des programmes de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

**C.C.-13-14-051** Madame Francine Lorange propose que l'admission des élèves au Programme d'éducation internationale en rythme accéléré de l'École internationale du Mont-Bleu et de l'École du Village se fasse en fonction des résultats de l'élève à l'examen d'admission et du choix des parents en donnant le choix d'établissement en priorité aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats jusqu'à ce que les groupes soient complets.

**Adoptée à l'unanimité**

**Protocole d'entente  
spécifique – École du  
Vieux-Verger**

**PROTOCOLE D'ENTENTE SPÉCIFIQUE – ÉCOLE DU VIEUX-VERGER**

Considérant que l'École du Vieux-Verger prévoit certains travaux d'aménagement de sa cour d'école;

Considérant la disponibilité budgétaire de l'école;

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau, par l'entremise du budget discrétionnaire 2013 de l'ancien conseiller du district électoral de Lucerne, M. André Laframboise, de contribuer au projet d'aménagement de la cour de l'École du Vieux-Verger en versant une subvention de 20 000\$;

Considérant que ladite subvention fait l'objet d'un protocole, établissant les obligations de la Ville de Gatineau et de la Commission scolaire à l'égard de ladite subvention, dont copie est jointe aux présentes;

Considérant que ce protocole est conforme au modèle convenu à l'annexe IV du Protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux conclu avec la Ville de Gatineau;

**C.C.-13-14-052** Madame Chantal Leblanc-Bélangier propose d'approuver le « Protocole d'entente spécifique – École du Vieux-Verger » avec la Ville de Gatineau et d'autoriser le président du Conseil et la directeur général à signer le protocole au nom de la Commission scolaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**Protocole d'entente  
relatif aux Jeux de la  
francophonie  
canadienne – Gatineau  
2014**

**PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF AUX JEUX DE LA  
FRANCOPHONIE CANADIENNE – GATINEAU 2014**

Considérant la résolution C.C.- 10-11-1265;

Considérant que le Comité organisateur des Jeux de la francophonie canadienne - Gatineau 2014 et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais désirent déterminer les termes, et les modalités de leur collaboration à l'égard de cet événement;

Considérant l'utilisation des locaux de l'École secondaire Mont-Bleu lors de ces jeux;

**C.C.-13-14-053** Monsieur Jean-Pierre Reid propose que le protocole d'entente pour la tenue des Jeux de la francophonie canadienne – Gatineau 2014 soit adopté et que le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole.

**Adoptée à l'unanimité**

**Adoption – Mise à jour  
de la *Politique de  
communication (08-10-  
20)***

**ADOPTION – MISE À JOUR DE LA *POLITIQUE DE COMMUNICATION  
(08-10-20)***

Considérant la résolution du Conseil C.C.-13-14-017;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif de gestion et du Comité de parents;

Considérant la recommandation du Comité du partenariat et des communications;

**C.C.-13-14-054** Madame Mylène Deneault propose que la mise à jour de la Politique de communication (08-10-20) soit adoptée telle que présentée.

**Adoptée à l'unanimité**

**Ordre du Mérite  
scolaire de la  
Fédération des  
commissions scolaires  
du Québec (FCSQ)**

**ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE DE LA FÉDÉRATION DES  
COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ)**

**C.C.13-14-055** Madame Marie-Andrée Lépine propose de soumettre la candidature de M. Jocelyn Blondin (médaille d'argent) et M. Jean-Pierre Brind'Amour (médaille de bronze) à l'Ordre du Mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

**Adoptée à l'unanimité**

## Incidences

21 h 09 M. Dominique Kenney et M. Jocelyn Blondin se lèvent de leur siège.

21 h 11 M. Dominique Kenney et M. Jocelyn Blondin reprennent leur siège.

### Dépôt aux fins de consultations – Définition du bassin des effectifs scolaires de l'École 033

### DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATIONS – DÉFINITION DU BASSIN DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE L'ÉCOLE 033

Considérant la construction de l'École 033 dans le secteur urbain ouest du territoire de la Commission scolaire;

Considérant le développement domiciliaire en cours et planifié dans le secteur urbain ouest du territoire de la Commission scolaire;

Considérant la nécessité de revoir le bassin de clientèle de l'École des Rapides-Deschênes afin de déterminer le bassin de l'École 033;

Considérant la *Politique de consultation (04-09-20)*;

Considérant la recommandation des membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

**C.C.13-14-056** Madame Mylène Deneault propose :

- de procéder, en prévision de la construction de la nouvelle École 033, à la consultation des instances concernées (Comité de parents, Comité consultatif de gestion, Conseil d'établissement) en vue de modifier le bassin de clientèle de l'École des Rapides-Deschênes à compter du 1er juillet 2015, afin que les élèves qui demeurent sur le territoire suivant fréquentent l'École 033:
  - Territoire borné au nord par le chemin McConnell en partant de l'intersection de ce chemin et le chemin Vanier, à l'est par la rue Royale qui est à la limite du bassin de l'École Jean-de-Brébeuf, au sud par la rivière des Outaouais, et à l'ouest par le chemin Robert-Stewart, tournant à l'ouest longeant le chemin Howard et le chemin Crescent excluant ces rues jusqu'au chemin Vanier, tournant vers le nord le long du chemin Vanier jusqu'au point de départ;
- de tenir une soirée d'information en février 2014 pour le conseil d'établissement de l'école concernée;
- de tenir une soirée d'information pour les résidents du secteur visé;
- d'adopter l'échéancier tel que présenté.

### Échéancier de consultation

Date	Actions	Responsable	Commentaires
4 décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'état de la situation</li> <li>• Analyse de l'hypothèse</li> <li>• Recommandation au Conseil des commissaires (CC) pour consultation</li> </ul>	Comité de l'organisation scolaire et du transport (COST)	
11 décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une résolution afin de procéder à la consultation des instances concernées sur l'hypothèse retenue</li> </ul>	CC	Politique de consultation Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) – 04-09-20 point 5.1  <b>Choix d'une hypothèse</b>
14 janvier 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et consultation</li> <li>• Comité consultatif de gestion (CCG)</li> </ul>	Direction générale (DG)  Directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport (DSOST)	
21 janvier 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et consultation</li> <li>• Comité de parents</li> </ul>	DG DSOST	Les commentaires seront acheminés au Service de l'organisation scolaire et du transport (SOST)

18 février 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour de consultation</li> <li>• Comité de parents</li> <li>• CCG</li> </ul>	DG DSOST	Les commentaires seront acheminés au SOST
4 Février 2014 CÉ de l'École des Rapides-Deschênes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'hypothèse retenue au Conseil d'établissement (CÉ) de l'École des Rapides-Deschênes</li> </ul>	Président du COST Président du CC  Commissaires du secteur concerné  DG et DSOST	Invitation aux parents concernés.  Les commentaires seront acheminés au SOST
Février 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soirée d'information publique pour les résidents concernés</li> </ul>	Président du COST Président du CC  Commissaires du secteur concerné  DG et DSOST	Invitation aux parents concernés.  Commentaires pourront être acheminés au SOST
Mars 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la synthèse de la consultation</li> </ul>	SOST	
2 avril 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'analyse</li> <li>• Recommandation au CC</li> </ul>	COST	Politique de consultation CSPO – 04-09-20 point 5.5  Rapport d'analyse
9 avril 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation pour adoption au CC</li> </ul>	CC	

**Adoptée à l'unanimité**

**Approbation -  
Acquisition de  
tableaux numériques  
interactifs - Mesure  
50731**

**APPROBATION - ACQUISITION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS - MESURE 50731**

Considérant la mesure 50731 (anciennement 50680) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport visant l'achat de tableaux numériques interactifs pour les écoles;

Considérant la résolution C.C.12-13-183;

Considérant l'obligation de traiter avec le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) dans le processus d'appel d'offres;

Considérant les résultats de l'appel d'offres CSPQ 999105983;

Considérant les sommes disponibles dans la mesure 50731 pour l'année scolaire 2013-2014;

Considérant la *Politique d'achat (70-10-20)* de la Commission scolaire et la Loi sur les contrats des organismes publics;

**C.C.13-14-057** Monsieur André Maurice propose de procéder à l'acquisition de cent cinquante-deux (152) tableaux numériques interactifs SmartBoard auprès de Informatique EBR, 3380 Francis-Hughes, Laval, Québec, H7L 5A7, adjudicataire identifié dans l'appel d'offres, pour la somme de 274 512 \$, incluant quincaillerie et frais d'installation (taxes et commission CSPQ en sus).

**Adoptée à l'unanimité**

**Approbation -  
Acquisition de  
projecteur pour les  
tableaux numériques  
interactifs - Mesure  
50731**

**APPROBATION - ACQUISITION DE PROJECTEURS POUR LES TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS - MESURE 50731**

Considérant la mesure 50731 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport visant l'achat de tableaux numériques interactifs pour les écoles;

Considérant la résolution C.C.13-14-015;

Considérant l'obligation de traiter avec le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) dans le processus d'appel d'offres;

Considérant les résultats de l'appel d'offres CSPQ 999105983;



Considérant les sommes disponibles dans la mesure 50731 pour l'année scolaire 2013-2014;

Considérant la *Politique d'achat (70-10-20)* de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**C.C.13-14-058** Madame Johanne Légaré propose de procéder à l'acquisition de cent cinquante-deux (152) projecteurs de marque EPSON auprès de AVH Technologies Inc., 4620 rue Louis-B Mayer, Laval QC H7P 6E4, adjudicataire identifié dans l'appel d'offres, pour la somme de 140 600 \$ (taxes et commission CSPQ en sus).

**Adoptée à l'unanimité**

**Mandat au Comité de gouvernance et d'éthique**

#### **MANDAT AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Considérant la recommandation du Comité exécutif;

**C.C.13-14-059** Monsieur Serge Lafortune propose que le Conseil donne le mandat au Comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer une politique sur les projets d'aménagement physique et d'embellissement des cours d'école.

**Adoptée à l'unanimité**

**Changement au contrat – Projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et travaux de mise aux normes – École au Cœur-des-Collines, immeubles La Pêche et Sainte-Cécile »**

#### **CHANGEMENT AU CONTRAT – PROJET « AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES IMMEUBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET TRAVAUX DE MISE AUX NORMES – ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES, IMMEUBLES LA PÊCHE ET SAINTE-CÉCILE »**

Considérant la résolution C.C.- 12-13-093;

Considérant que certains imprévus de chantier ont été rencontrés durant les travaux;

Considérant que ces travaux ont occasionné des frais supplémentaires;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels impliqués dans le dossier;

Considérant la recommandation de ces professionnels;

**C.C.13-14-060** Monsieur Michel Gervais propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 41 970,84 \$ (excluant les taxes) pour les travaux supplémentaires non prévus dans le cadre du projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées - École au Cœur-des-Collines, immeubles La Pêche et Sainte-Cécile ».

**Adoptée à l'unanimité**

**Approbation – Entente avec la Ville de Gatineau relative aux frais de croissance exigibles dans le cadre du projet d'agrandissement - École du Village, immeuble Limoges**

#### **APPROBATION – ENTENTE AVEC LA VILLE DE GATINEAU RELATIVE AUX FRAIS DE CROISSANCE EXIGIBLES DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT - ÉCOLE DU VILLAGE, IMMEUBLE LIMOGES**

Considérant le Règlement 98-2003 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et ses amendements de la Ville de Gatineau;

Considérant que ledit règlement prévoit le paiement de frais de croissance pour tout projet d'agrandissement de plus de 500 m<sup>2</sup> d'un bâtiment existant;

Considérant les travaux d'agrandissement de l'École du Village, immeuble Limoges;

Considérant que les frais exigibles dans le cadre dudit projet ont été établis à 41 985,49 \$;

Considérant que le paiement de ces frais est un préalable à l'émission du permis de construction;

**C.C.13-14-061** Monsieur Gilles Chagnon propose :

- que le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente avec la Ville de Gatineau relative aux frais de croissance exigibles dans le cadre du projet d'agrandissement de l'École du Village, immeuble Limoges, 19, rue Symmes, Gatineau (Québec) dont une copie se trouve en annexe aux présentes;
- que la présidence et le directeur général soient mandatés à négocier avec la Ville de Gatineau une exemption de frais de croissance exigibles compte tenu du statut particulier de la Commission scolaire.

**Adoptée à l'unanimité**

## **Procédure d'élection**

### **PROCÉDURE D'ÉLECTION**

Considérant la résolution C.C.-07-08-700 du Conseil établissant la procédure d'élection de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil des commissaires;

**C.C.13-14-062** Madame Sylvia Barkany propose que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination :

- de la présidente ou du président du Conseil des commissaires;
- de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil des commissaires.

### **PROCÉDURE D'ÉLECTION**

1. La présidente ou le président de la séance reçoit de vive voix les propositions de candidature; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président de la séance s'enquiert auprès des candidates et des candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou proclamé élu.
4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait au scrutin secret. Chaque candidate ou chaque candidat bénéficie d'une période de 3 minutes pour présenter son programme.
5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminé ou éliminée, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin pour élire une présidente ou un président parmi les autres candidates et candidats.
6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.

7. Si, à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, elle ou il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.
8. Dès que la présidente ou le président du Conseil des commissaires est élue ou élu, c'est elle ou lui qui continue l'élection.
9. Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

**Adoptée à l'unanimité**

**Nomination d'un  
président d'élection**

**NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

Considérant que la procédure d'élection prévoit la tenue d'un vote secret;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un président d'élection;

**C.C.13-14-063** Madame Francine Lorange propose que soit nommé M. Jocelyn Blondin, président d'élection, aux fins de la procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence.

**Adoptée à l'unanimité**

**Nomination des  
scrutateurs et des  
scrutatrices**

**NOMINATION DES SCRUTEURS ET DES SCRUTATRICES**

Considérant que la procédure d'élection prévoit la tenue d'un vote secret;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) scrutateurs et/ou scrutatrices;

**C.C.13-14-064** Monsieur Mario Crevier propose que soient nommés M. Jean-Claude Bouchard, scrutateur, et M. Marcel Lalonde, scrutateur, aux fins de la procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence.

**Adoptée à l'unanimité**

**Élection à la  
présidence**

**ÉLECTION A LA PRÉSIDENTE**

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote;

**C.C.13-14-065** Monsieur Gilbert Couture propose que M. Jean-Pierre Reid soit nommé président du Conseil des commissaires.

Madame Chantal Leblanc-Bélangier propose que M. Jacques Lemay soit nommé président du Conseil des commissaires.

**Clôture des mises en candidature**

Madame Sylvia Barkany propose de clore les mises en candidature.

Monsieur Jacques Lemay accepte sa mise en candidature.

Monsieur Jean-Pierre Reid accepte sa mise en candidature.

**Élection**

Monsieur Jean-Pierre Reid est élu président du Conseil des commissaires par vote secret.

**Incidence**

Monsieur Jocelyne Blondin cède sa place à la présidence de l'élection à M. Jean-Pierre Reid.

## **Élection à la vice-présidence**

### **ÉLECTION A LA VICE-PRÉSIDENCE**

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote;

**C.C.13-14-066** Monsieur Michel Gervais propose que Madame Chantal Leblanc-Bélanger soit nommée vice-présidente du Conseil des commissaires.

Monsieur Alain Gauthier propose que Madame Johanne Légaré soit nommée vice-présidente du Conseil des commissaires.

Madame Francine Lorange propose que Monsieur Mario Crevier soit nommé vice-président du Conseil des commissaires.

Madame Silvia Barkany propose que Monsieur Jacques Lemay soit nommé vice-président du Conseil des commissaires.

### **Clôture des mises en candidature**

Monsieur Jean-Pierre Reid propose de clore les mises en candidature.

Monsieur Jacques Lemay accepte sa mise en candidature.

Monsieur Mario Crevier accepte sa mise en candidature.

Madame Johanne Légaré accepte sa mise en candidature.

Madame Chantal Leblanc-Bélanger refuse sa mise en candidature.

### **Élection**

Madame Johanne Légaré est élue vice-présidente du Conseil des commissaires par vote secret.

### **COMITÉS DU CONSEIL**

- Compte rendu du Comité de parents du 15 octobre 2013 - Adopté
- Compte rendu de la séance du Comité consultatif de gestion du 29 octobre 2013 - Adopté
- Compte rendu du Comité consultatif des services aux EHDAA du 4 novembre 2013 – Document de travail
- Compte rendu du Comité des services éducatifs du 26 novembre 2013 – Document de travail

### **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

#### **Nouvelles ministérielles**

- Dans le cadre de la Semaine de prévention de la toxicomanie qui s'est tenue du 17 au 23 novembre, le ministère de la Santé et des Services sociaux a proposé du matériel gratuit aux écoles. Cette campagne d'information et de sensibilisation visait à prévenir, chez les jeunes, les risques associés à la consommation d'alcool, d'autres drogues et à la pratique des jeux de hasard et d'argent.
- Le 2 décembre, la Direction des services aux communautés culturelles (DSCC) du MELS confirmait à la CSPO une allocation financière de 25 000 \$ dans la cadre de la mesure de soutien aux services d'accompagnement des élèves réfugiés et de leur famille issue de la Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle. Cette allocation permettra de consolider le projet d'intervention communautaire interculturelle de l'organisme Accueil Parrainage Outaouais visant à consolider le lien entre l'école, la famille immigrante et la communauté sur le territoire de la CSPO.

### Nouvelles administratives

- Nouvelles ouvertures de postes
- Parution dans le journal - visibilité pour la CSPO dans le cadre de Forces Avenir
- Félicitations au nouveau président

### Représentations

20 novembre 2013	Rencontre du bureau du sous-ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des directions générales des commissions scolaires à Québec.
21 novembre 2013	Colloque de l'Association des directions générales des commissions scolaires à Québec.
29 novembre 2013	Défilé du père Noël dans le secteur Aylmer à bord du char allégorique de la CSPO conçu par le CFPO.
2 décembre 2013	Conférence de presse du Comité d'amélioration de la persévérance scolaire, à la Maison du citoyen, visant à lancer le 4e appel de projets.
3 décembre 2013	Dans le cadre du programme de type Sport-études à l'École du Dôme, l'entreprise Gériak a fait un don de 3 500 \$ à l'Académie de hockey Gougeon Gagnon dont 1 000 \$ iront en bourses à certains élèves participant à ce programme.
3 décembre 2013	Prise de photos avec les élèves de l'École internationale du Mont-Bleu qui ont conçu la carte de Noël de la CSPO 2013.
6 décembre 2013	Activité de reconnaissance des retraités et gala du personnel 2013 à l'École secondaire de l'Île.

### **Félicitations – Défilé du Père Noël**

### **FÉLICITATIONS – DÉFILÉ DU PÈRE NOËL**

**C.C.13-14-067** Monsieur Jocelyn Blondin propose que des félicitations soient adressées à tout le personnel et aux élèves du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais pour la création du char allégorique de la CSPO, également aux personnes qui ont participé au défilé dans une ambiance de fête permettant ainsi à la CSPO de rafler la première place dans la catégorie « 20 participants et plus ».

Des félicitations particulières sont adressées aux animateurs de foule, Messieurs Daniel Drouin et Paul Lachapelle, qui ont su créer une belle atmosphère et lancer des messages percutants.

**Adoptée à l'unanimité**

### **NOUVEAUX SUJETS**

### **Agrandissement de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie – École de la Vallée-des-Voyageurs**

### **Agrandissement de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie – École de la Vallée-des-Voyageurs**

Considérant la nécessité d'apporter un suivi à la volonté exprimée par le Conseil des commissaires de prioriser l'agrandissement de l'École Notre-Dame-de-la-Joie dans le cadre de son projet de construction;

Considérant l'importance de permettre au milieu de suivre l'évolution du dossier;

**C.C.13-14-068** Monsieur Serge Lafortune propose que le Conseil confie au Comité exécutif le mandat de développer de manière approfondie l'argumentation en faveur de l'agrandissement de l'École Notre-Dame-de-la-Joie.

**Adoptée à l'unanimité**

## **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **PROLONGATION DE LA SÉANCE**

**C.C.-13-14-069** Monsieur Serge Lafortune propose la prolongation de la séance de 15 minutes.

**Adoptée à l'unanimité**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.C.-13-14-070** Monsieur Jocelyn Blondin propose l'ajournement de la séance au 15 janvier 2014 à 19 h 30.

Il est 22 heures 45 minutes.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président

Le secrétaire général

## **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2013**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du président
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
  - 6.1. Nomination - Directrice ou directeur de l'École du Village
  - 6.2. Nomination - Directrice ou directeur de l'École 032
  - 6.3. Nomination – Directrice ou directeur
  - 6.4. Nomination – Gestionnaire administratif d'établissement – Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais
  - 6.5. Admission des élèves au Programme d'éducation internationale rythme accéléré - École internationale du Mont-Bleu et École du Village
  - 6.6. Protocole d'entente spécifique – École du Vieux-Verger
  - 6.7. Protocole d'entente relatif aux Jeux de la francophonie canadienne – Gatineau 2014
  - 6.8. Adoption – Mise à jour de la *Politique de communication (08-10-20)*
  - 6.9. Ordre du Mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec ( FCSQ)
  - 6.10. Dépôt aux fins de consultations – Définition du bassin des effectifs scolaires de l'École 033
  - 6.11. Approbation - Acquisition de tableaux numériques interactifs- Mesure 50731
  - 6.12. Approbation - Acquisition de projecteurs pour les tableaux numériques interactifs – Mesure
  - 6.13. Mandat au Comité de gouvernance et d'éthique
  - 6.14. Changement au contrat – Projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et travaux de mise

aux normes - École au Cœur-des-Collines, immeubles La Pêche et Sainte-Cécile »

**6.15.** Approbation – Entente avec la Ville de Gatineau relative aux frais de croissance exigibles dans le cadre du projet d'agrandissement - École du Village, immeuble Limoges

**6.16.** Procédure d'élection

**6.17.** Nomination d'un président d'élection

**6.18.** Nomination des scrutateurs et des scrutatrices

**6.19.** Élection à la présidence

**6.20.** Élection à la vice-présidence

**6.21.** Nomination- Directrice ou directeur – École Notre-Dame

**8.** Rapport du directeur général

**9.** Félicitations – Défilé du Père Noël

**10.** Nouveaux sujets

**10.1.** Agrandissement de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie – École de la Vallée-des-Voyageurs

**11.** Correspondance et dépôt de documents

**12.** Levée de la séance